

---

Séance du 18 juillet 2022

---

N° 30/2022

Admission en non-  
valeur

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

**Présents** : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Virginie MARTINS, Didier DAVID, Raphaële GONTIER, Thierry BOISSINOT, Christian PINEAU, Patrick MOULINEAU, Olivier TRAVEL, Sophia AUGER, Céline PAILLAT, Guillaume PORCHET, Marine SACRÉ

**Excusés avec pouvoirs** : Annie GUILBERT pouvoir à Christian PINEAU, Paul VOUHÉ pouvoir à Jean-Luc CHARTIER, Thomas BEVILLE pouvoir à Thierry BOISSINOT.

**Excusées sans pouvoir** : Fabienne THORRÉE, Isabelle PIDOUX, Sandra SAUVAGE.

**Secrétaire de séance** : Marine SACRÉ.

Date de convocation : 13 juillet 2022

Date d'affichage : 19 juillet 2022


Conseillers en exercice : .....	19
Présents : .....	13
Excusés : .....	06
Pouvoirs : .....	03
Votants : .....	16

Transmission au contrôle de légalité le :

Certifiée exécutoire,



Vu, Le Maire,

  
Lucy MOREAU

---

## N° 30 : Admission en non-valeur

---

Le poste comptable de la collectivité n'a pas pu recouvrer certains titres émis en 2014 et 2017 et propose l'admission en non-valeur de la somme correspondante - soit 321.12 Euros.

Le conseil accepte à l'unanimité.

La somme sera mandatée sous l'article 6541 du budget général.

 Le Maire,  
Lucy MOREAU